DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 059-200040947-20260929-DEL2026_162-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION 2026_162

Objet : Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents M26.013 : Prestations d'impression, de livraison des supports de papeterie, du magazine institutionnel, des supports print de communication et des supports de signalétique évènementielle - 4 lots

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le vingt-deux septembre deux mille-vingt-six.

Présents (75) :
Julie ADJOVI - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Yannick CORDONNIER - Nancy MILITAO - Gauthier VANCAYZEELE - Laure DOBIGNY - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Audrey RINGOT - Alain TALLEU - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Séverine VANPEENE (Suppléante) - Philippe MASQUELIER - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Eva SPRIET - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Florence BRISBART - Didier TIBERGHIEN - Elise DORMION-ROUSSEZ - Bernard DENTENER - Jacques WYCKAERT - Brigitte SCHOONHEERE - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Marie BOUQUET - Sophie CAUDRON - Thierry VINCENT - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROULLERS - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Clément VERLET (Suppléant) - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Luc EVERAERE - César STORET - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Jean-Luc DEHUYSSER - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Amandine TRANCHANT - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Eric SMAL - Tristan LESCORNEZ (Suppléant) - Anne VANPEENE - Christian BELLYNCK

Procurations (9) :
Luc VAN INGHELANDT à Luc EVERAERE - Serge SOODTS à Philippe GRIMBER - Béatrice FERLIN à Florence BRISBART - Guillaume GAMELIN à Valentin BELLEVAL - Pierre-Laurent VANDECAVEYE à Didier TIBERGHIEN - Pamela VIDOCGUE à Marie SANDRA - Frédéric JUDE à Bérengère DELATTRE - Jean-François DEMON à Jean-Luc DEHUYSSER - Coralie DEVROEDE à Sandrine KEIGNAERT

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 84

Secrétaire de séance : Eva SPRIET

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 059-200040947-20260929-DEL2026_162-DE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION 2026_162

Objet : Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents M26.013 : Prestations d'impression, de livraison des supports de papeterie, du magazine institutionnel, des supports print de communication et des supports de signalétique évènementielle - 4 lots

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1414-2 ;

Vu la procédure d'appel d'offres ouverte lancée conformément aux dispositions des articles R. 2124-2,1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique ;

Considérant l'avis n° 26-62218 du 25 juin 2026 sur le site du BOAMP, l'avis n° 436570-2026 du 25 juin 2026 sur le site du JOUE, la publicité sur la plateforme www.marches-securises.fr n°59_20260623W2_01 ainsi que la publication sur le site internet de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 05 août 2026 avant 12h00 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et le choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 septembre 2026 ;

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents pour les prestations d'impression, de livraison des supports de papeterie, du magazine institutionnel, des supports print de communication et des supports de signalétique évènementielle avec les attributaires choisis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 septembre 2026 :

Intitulé	*Titulaires*	*Montant*	*Durée*
Lot 1 : Impression et livraison des supports de papeterie	– HECHTER IMPRIMERIE SARL (62232 VENDIN-LES-BETHUNE) – IMPRIMERIE PACAUD SAS (59412 COUDEKERQUE-BRANCHE) – NORD IMPRIM SAS (59114 STEENVOORDE)	Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents multi attributaires passé avec un montant maximum de commandes à 10 000 € HT (même montant pour la reconduction)	Durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.
Lot 2 : Impression et livraison du magazine de Cœur de Flandre agglo	– IMPRIMERIE LEONCE DEPREZ (62128 WANCOURT)	Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents mono attributaire passé avec un montant maximum de commandes à 100 000 € HT (même montant pour la reconduction)	

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 059-200040947-20260929-DEL2026_162-DE

Lot 3 : Impression et livraison des autres supports print de communication	– HECHTER IMPRIMERIE SARL (62232 VENDIN-LES-BETHUNE) – IMPRIMERIE PACAUD SAS (59412 COUDEKERQUE-BRANCHE) – NORD IMPRIM SAS (59114 STEENVOORDE)	Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents multi attributaires passé avec un montant maximum de commandes à 80 000 € HT (même montant pour la reconduction)	
Lot 4 : Impression et livraison des supports de signalétique événementielle	– ADD PUB (59190 HAZEBROUCK) – BR UNITS (59100 ROUBAIX) – DOUBLET SA (59710 AVELIN)	Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents multi attributaires passé avec un montant maximum de commandes à 20 000 € HT (même montant pour la reconduction)	

– d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à l'attribution du marché et celles qui pourront intervenir lors de son exécution.

Vote :

Pour : 84
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 29 septembre 2026,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,

Eva SPRIET

Le Président,

Valentin BELLEVAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE
REPUBLIQUE FRANÇAISE